



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 12 février 2009

Les ministres de l'Éducation et de la Formation des provinces de l'Atlantique publient une étude sur la mobilité et le maintien aux études des étudiants de niveau postsecondaire

Halifax (N.-É.) – Le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ont publié un rapport sommaire intitulé *Cheminements et progrès : La persévérance scolaire au niveau postsecondaire au Canada atlantique*. L'étude était axée sur les tendances en matière de mobilité et de maintien aux études chez les étudiants des universités et des collèges communautaires du Canada atlantique.

Selon une des principales constatations de l'étude, bien que les données des établissements laissent entendre que le taux de déperdition scolaire pourrait être aussi élevé que 33 % pour les étudiants des collèges et des universités, un bon nombre de ces étudiants avaient en réalité changé de programme, et le taux de déperdition scolaire corrigé est plutôt d'environ 18,4 % pour les étudiants des universités et de 29 % pour les étudiants des collèges communautaires. La page de constatations principales ci-jointe présente davantage de statistiques.

Les ministres et les hauts fonctionnaires responsables de l'enseignement postsecondaire s'intéressent aux questions de principes qui portent sur la façon d'améliorer ces cheminements et ces résultats. Ce genre d'information pourrait aider les étudiants à choisir les programmes qui leur conviennent le mieux et permettre de déterminer le moment où certaines interventions sont nécessaires. Cela pourrait aussi aider les étudiants qui ont de la difficulté à poursuivre leurs études postsecondaires à surmonter ces défis et à terminer leur programme. Le fait de comprendre ces enjeux et de répondre à des questions de ce genre pourrait se traduire par une augmentation de la satisfaction des étudiants, une réduction des coûts des études postsecondaires et une hausse du taux de diplomation.

Les ministres de l'Éducation et de la Formation des provinces de l'Atlantique ont formé un partenariat avec la Fondation et ont entrepris ce projet de recherche en 2005. Cette étude est la première du genre dans la région de l'Atlantique, ce qui illustre l'importance et la valeur de la collaboration pangouvernementale, interprovinciale et institutionnelle.

Le rapport principal a été financé conjointement par le CAMEF et la Fondation, et le travail a été confié à Statistique Canada et aux chercheurs Ross Finnie, de l'Université d'Ottawa, et Theresa Hanqing Qiu, de l'Université Queen's. Les auteurs du rapport *Cheminements et progrès : La persévérance scolaire au niveau postsecondaire au Canada atlantique* ont utilisé les dossiers scolaires administratifs des étudiants des collèges communautaires et des universités des provinces de l'Atlantique et portant sur quatre années scolaires consécutives, soit 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005. En plus du rapport sommaire publié par le CAMEF, le rapport principal sera publié aujourd'hui par Statistique Canada et la Fondation. Le rapport sommaire peut être consulté à l'adresse www.camet-camef.ca, et le rapport intégral, à www.statcan.gc.ca.

Le CAMEF est un organe du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA). Il a pour but d'accroître la coopération en instruction publique (de la maternelle à la 12^e année) et en enseignement postsecondaire au Canada atlantique en amenant les ministres à unir leurs efforts pour améliorer l'apprentissage, optimiser les efficacités et enrichir les initiatives provinciales.

Renseignements :

Marie-Josée Groulx

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du
Travail du N.-B.
506-453-8617

Jacquelyn Howard

Ministère de l'Éducation de T.-N.-L.
709-729-0048

Charles Ayles

CAMEF
902-424-8577

Dan Harrison

Ministère de l'Éducation de la N.-É.
902-424-3150

Kim Devine

Ministère de l'Innovation et de
l'Enseignement supérieur de l'Î.-P.-É.
902-620-3774

Principales constatations

Le présent rapport sommaire dresse le profil longitudinal de quelque 18 000 étudiants du premier cycle universitaire et 8 600 étudiants de collèges communautaires âgés de 17 à 20 ans qui ont commencé un programme d'études postsecondaires dans un établissement public de l'Atlantique à l'automne 2002 ou 2003. Parmi les étudiants universitaires, nous avons constaté que près de la moitié (44 %) de ceux qu'on avait classés dans les décrocheurs (32,9 %) (parce qu'ils n'étaient plus inscrits à leur établissement initial) avaient, dans les faits, soit pris une pause et repris leurs études par la suite, soit changé d'établissement mais demeuraient dans le système d'enseignement postsecondaire (le taux d'attrition scolaire final s'établit à 18,4 % seulement). Les étudiants des collèges ont moins changé d'établissement et pris de pause, mais on a constaté que le taux global d'attrition scolaire était plus élevé (29,2 %). Le programme d'études postsecondaires inclu les universités et les collèges.

De façon plus précise, deux années après leur inscription initiale dans une université de l'Atlantique, parmi les étudiants au baccalauréat âgés de 17 à 20 ans :

- 66,4 % continuaient le programme qu'ils avaient commencé ou poursuivaient leurs études dans leur établissement initial;
- 8,4 % poursuivaient leurs études dans le système d'enseignement postsecondaire mais avaient changé (directement) de programme ou d'établissement d'enseignement postsecondaire;
- 2,9 % avaient quitté le système d'enseignement postsecondaire mais avaient repris leurs études dans leur établissement d'origine dans un délai de un an;
- 3,2 % avaient quitté le système d'enseignement postsecondaire mais avaient repris leurs études dans un établissement différent dans un délai de un an;
- le taux d'attrition scolaire corrigé s'établissait à 18,4 % sur deux ans après soustraction des étudiants qui avaient changé de programme ou d'établissement et prise en compte de ceux qui avaient repris leurs études. Ce taux représente seulement 56 % du taux d'attrition scolaire lorsqu'on l'examine au niveau des établissements, notre source de données antérieure sur les décrocheurs.

Chez les étudiants des collèges communautaires âgés de 17 à 20 ans, les constatations suivantes ont été faites (de nouveau après deux ans) :

- 52,2 % avaient obtenu leur diplôme (ce qui est normal pour ces programmes généralement plus courts);
- 13,1 % continuaient le programme qu'ils avaient commencé ou poursuivaient leurs études dans leur établissement initial;
- 1,7 % poursuivaient leurs études dans le système d'enseignement postsecondaire mais avaient changé (directement) de programme ou d'établissement d'enseignement postsecondaire;
- 2,8 % avaient quitté le système d'enseignement postsecondaire mais avaient repris leurs études dans leur établissement d'origine dans un délai de un an;
- 1 % avaient quitté le système d'enseignement postsecondaire mais avaient repris leurs études dans un établissement différent dans un délai de un an;
- le taux d'attrition scolaire corrigé était de 29,2 % sur deux ans.

Dans les deux cas, même le taux corrigé d'attrition scolaire sur deux ans ne tient pas compte de ce qui suit :

- les étudiants ayant repris leurs EPS après plus d'une année;
- les étudiants qui changent d'établissement ou reprennent leurs EPS dans un établissement situé à l'extérieur du Canada atlantique;
- les étudiants qui reprennent des études postsecondaires dans des programmes qui ne donnent pas de grade ou de diplôme, lesquels ne sont pas le sujet de la présente analyse;

- les étudiants qui arrêtent leurs EPS dans un établissement public mais qui les poursuivent dans un établissement privé qui ne communique pas de renseignements au SIEP.

Les résultats concernant les étudiants à la maîtrise, au doctorat et dans des programmes de premier grade professionnel sont également donnés ainsi que des renseignements plus détaillés.

Il vaut la peine de mentionner aussi qu'environ le tiers des récents diplômés de niveau postsecondaire (36,5 % des bacheliers et 30,3 % des diplômés des collèges) se sont inscrits dans un autre programme d'EPS dans les trois années qui ont suivi l'obtention de leur premier diplôme.

Malgré la difficulté pour certains étudiants de poursuivre et de terminer un programme d'EPS, avec les répercussions que cela implique au plan des politiques, la présente analyse démontre que de nombreux étudiants suivent différents cheminements pour obtenir un grade ou un diplôme postsecondaire.